

fiche risques
Salariés



prévenir les risques chimiques
Travail mécanique dans les garages



risques et conseils de prévention par activité

Prévenir les risques chimiques dans les garages est crucial, notamment face à l'exposition aux substances CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques). Ces produits dangereux peuvent entraîner des effets graves sur la santé s'ils ne sont pas correctement manipulés.

Lors des réglages de moteurs et déplacements de véhicules dans l'atelier



Produits à risque

gaz et poussières d'échappement

Préconisations

- utiliser un extracteur de gaz d'échappement et vérifier son bon fonctionnement
- préchauffer le véhicule dehors
- s'assurer de ne pas laisser le moteur en marche

Lors de la vidange et de la lubrification



Produits à risque

huiles synthétiques, semi synthétiques, minérales et usagées

Préconisations

- stocker les huiles usagées dans un fût étanche et fermé
- tenir les filtres usagés dans un contenant étanche et vertical
- ne pas lubrifier une pièce chauffée
- prévoir un absorbant en cas de déversement accidentel
- éponger les coulures avec un chiffon jetable
- jeter les chiffons usagés dans une poubelle fermée

Lors du dégraissage des pièces



Produits à risque

solvants et vapeurs de dégraissage

Préconisations

- utiliser une fontaine de dégraissage lessivielle ou biologique
- appliquer le dégraissant à l'aide d'une brosse ou d'un pinceau
- ne pas utiliser d'essence, de gazole ou de diluant de nettoyage type solvant
- préférer la fontaine de dégraissage « lessivielle » (eau + détergents) ou une fontaine biologique
- éviter l'utilisation de nettoyant de frein
- prévoir un absorbant en cas de déversement accidentel

Lors du remplacement de freins



Produits à risque

- amiante
- fibre céramique réfractaire
- nettoyant freins

Préconisations

- utiliser du matériel de nettoyage humide
- utiliser un bac de récupération
- limiter l'utilisation des bombes nettoyantes
- ne pas utiliser la soufflette
- utiliser un aspirateur à filtre à très haute efficacité
- ne pas balayer à sec



risques et conseils de prévention par activité

Lors de l'échappement, catalyseur, vanne EGR



Produits à risque

- suie, poussières, goudrons
- poussières métalliques
- fibre céramique réfractaire
- additifs filtre à particules (FAP)
- amiante

Préconisations

- utiliser du matériel de nettoyage par voie humide (fontaine avec pinceau ou pulvérisation à basse pression)
- ne pas utiliser la soufflette
- nettoyer à la fontaine ou avec des bombes adaptées les vannes EGR (Recirculation des Gaz d'Échappement)
- utiliser l'aspirateur à filtre absolu
- effectuer en extérieur le rechargement des FAP
- ne pas vider le contenu du FAP ou catalyseur sans protection respiratoire
- proscrire le balayage à sec
- en cas de contact d'un additif FAP, prendre une douche si possible et changer les vêtements imprégnés

Lors de l'injection



Produit à risque

Gazole (présence benzène)

Préconisations

- prévoir une bonne ventilation de l'atelier
- utiliser un système d'aspiration à la source
- utiliser les protections collectives à disposition (hottes aspirantes, carters de protection)
- jeter les chiffons usagés dans une poubelle fermée

Lors du remplacement du système hydraulique de freinage et d'embrayage



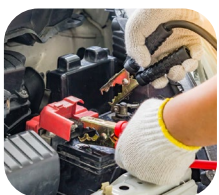
Produit à risque

Liquide de freins

Préconisations

- s'équiper des EPI adaptés (gants en nitrile)
- s'assurer du bon état de l'équipement (purgeur de frein, tuyaux)
- cesser les travaux en cas de défaillance ou de fuite
- se changer immédiatement et laver la peau exposée à l'eau et au savon, en cas de contact avec le liquide de frein

Lors de changement des batteries



Produits à risque

- acide sulfurique
- plomb

Préconisations

- s'assurer que les pièces ne sont pas sous tension
- n'intervenir sur un véhicule électrique que si l'on possède l'habilitation requise,
- veiller à bien disposer des bouchons de protection sur les bornes de la batterie avant tout déplacement
- stocker dans un local aéré



se protéger

1 Protection individuelle et protection collective

..... Protection individuelle

S'équiper d'une tenue de travail appropriée

- des gants en nitrile lors des vidanges et le remplacement du liquide de freins
- des lunettes de protection avec caches latéraux ou visière lors du dégraissage
- un masque FFP3 lors du remplacement de freins et de l'échappement
- un masque A2P2 lors de l'injection
- des lunettes et des gants enduits en nitrile pour le plein d'additif FAP

En cas de contact avec l'additif FAP, se laver immédiatement avec de l'eau savonneuse.

Gérer les équipements de protection individuelle (EPI)

- **stocker les EPI dans un contenant hermétique**
- jeter les EPI à usage unique
- s'assurer du bon état du matériel de protection

..... Protection collective

Ventilation et aspiration des polluants

Mettre en marche l'aspiration quand elle existe pour assurer un renouvellement de l'air et limiter la concentration des polluants.

Stockage sécurisé

Stocker les produits en sécurité dans des armoires ventilées et correctement étiquetées.

Respect des consignes d'utilisation

Consulter les Fiches de Données de Sécurité (FDS) pour connaître les risques et précautions. Respecter les consignes et suivre des formations pour mieux connaître les risques

En cas d'intoxication accidentelle

Contactez le centre anti-poison de Paris : 01 40 05 48 48

ou le numéro d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59





les mesures d'hygiène à retenir

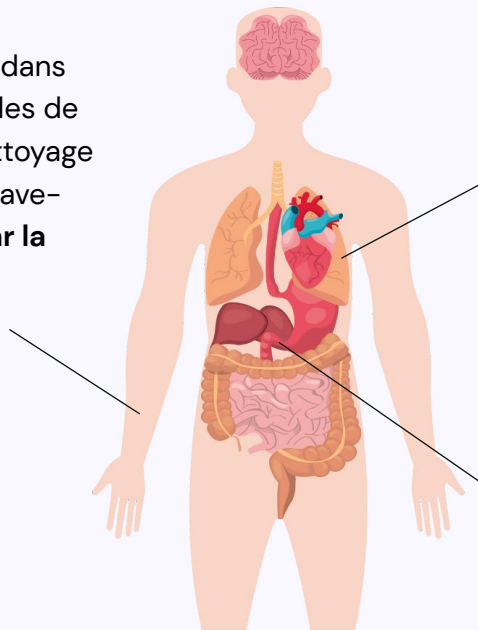
En cas de doute sur un produit ou ses risques, contacter le médecin du travail.

2..... Quelques mesures d'hygiène simples et efficaces

- refermer les emballages entamés
- ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les brouillards résiduels
- ranger le matériel et nettoyer le poste de travail (avec un aspirateur à filtre absolu ou avec des lingettes humides lors de l'échappement)
- retirer les gants en évitant les contacts (en cas de contact accidentel, se nettoyer les mains à l'eau savonneuse et changer de vêtements)
- se laver les mains après chaque utilisation de produits et avant de manger, boire ou fumer
- ne pas boire, manger et fumer sur son poste de travail
- éviter le port de la barbe (elle rend inefficace les masques respiratoires)
- éviter de se ronger les ongles
- faire des pauses régulièrement
- prendre une douche si possible (après les travaux de dégraissage, de remplacement des freins, de l'échappement et de l'injection)
- changer les vêtements imprégnés de graisse et de carburant
- ne pas apporter les vêtements de travail à son domicile

3..... Les risques pour votre santé

Les substances contenues dans les carburants, dans les huiles de vidange, les solvants de nettoyage ainsi que dans les liquides lave-glace **peuvent pénétrer par la peau.**



Les poussières des pots d'échappements, les vapeurs de carburants et les poussières issues des plaquettes de freins **peuvent pénétrer par les poumons.**

Les substances peuvent ainsi être stockées dans différents organes en **passant par le sang** (vessie, foie, reins).

Votre suivi médical en santé au travail

Le travailleur exposé aux CMR* est soumis au suivi individuel renforcé. Il sera reçu par un professionnel de santé tous les 2 ans.

*Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques



— Santé au travail —

VOTRE SANTÉ, VOTRE PRIORITÉ

Prevlink

80 rue de Clichy - 75009 Paris

